

# autonomis

TELE-ASSISTANCE

**POUR CONTINUER A VIVRE CHEZ SOI  
EN TOUTE SECURITE**



En cas de besoin  
**24h/24 et 7 jours sur 7**  
appuyez sur le bouton

***Depuis 1997 à votre service***

**Autonomis<sup>®</sup>, télé-assistance de référence :  
recommandée par le corps médical et médico-social**

## Autonomis® : télé-assistance avec dossier médical.



**1** **Autonomis est un petit bracelet ultra-léger (ou un pendentif) équipé d'un bouton d'appel** : en cas de besoin, vous appuyez sur le bouton...



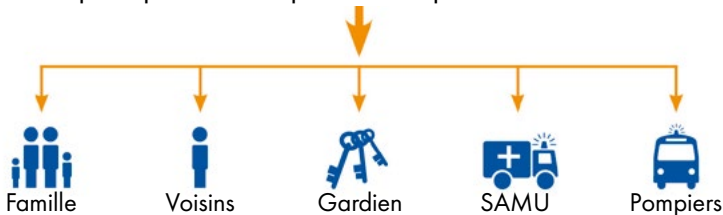
**2** **... vous entrez alors immédiatement en contact avec un Conseiller**

**Autonomis** qui visualise sur son écran vos coordonnées complètes et toutes informations utiles concernant votre dossier médical...



**3** **... suivant votre situation** — vous êtes tombé(e) et avez du mal à vous relever, vous avez fait un petit malaise, vous vouliez juste poser une question, etc, — **le Conseiller vous écoute, vous aide et si cela est nécessaire, contacte un membre de votre famille que vous avez choisi, un voisin, ou les services d'urgence.**

Un Conseiller Autonomis est à votre disposition  
**24h/24 et 7 jours sur 7**  
pour prévenir les personnes qui vont vous aider



**Services de secours Pompiers/SAMU prioritaires en cas de personnes isolées.**

## Comment Autonomis® s'installe chez vous ? C'est très simple :

- Nous prenons **rendez-vous** à votre convenance, à votre domicile.
- Nous vous faisons choisir un bracelet ultra-léger ou un pendentif suivant vos préférences.
- Nous branchons un petit boîtier électronique et vérifions qu'il fonctionne parfaitement dans toutes les pièces de votre logement.



## Quelles sont les options à ma disposition ?

Tout d'abord, il faut savoir qu'il y a toujours **une solution Autonomis® pour vous** : que vous ayez une ligne téléphonique classique, une box internet, et même si vous n'avez pas de ligne téléphonique du tout.

Autonomis vous propose aussi une **solution de télé-assistance mobile** qui vous protège chez vous mais aussi n'importe où à l'extérieur.

Vous pouvez également prendre en sus une **option "chute"** : votre bracelet/pendentif détecte alors **automatiquement** une chute si vous tombez brutalement (sans que vous ayez à appuyer sur le bouton).

- Conventionnement **CNAV IDF 92063300**
- Agrément Services à la Personne **SAP 487 58 28 50**
- Dispositif éligible à l'**APA/ADPA**
- Le dispositif Autonomis est certifié par la norme qualité **ISO 9001:2000**

## Combien coûte l'abonnement ?



L'abonnement est de **29 à 38 euros** par mois suivant les options choisies.

Autonomis® étant agréé dans le cadre des Services à la Personne, cela peut vous permettre de déduire **50% de votre abonnement de vos impôts\***.

L'abonnement **inclut** toute intervention éventuelle de maintenance ou de réparation.

Une participation forfaitaire de **50 euros** vous est demandée pour les frais d'installation, ainsi qu'une caution de **50 euros** également pour le matériel.

**Aucun frais de dossier.**

\* Dans la limite de 12.000 euros par an et par foyer fiscal, pour l'ensemble des services à la personnes que vous pouvez utiliser.

### Coffre à clés Autonomis® :

**il y aura toujours un double de vos clés en cas d'urgence !**

Nous installons ce mini **coffre-fort inviolable** (8,5x12 cm) dans un endroit discret près de votre porte d'entrée, avec un double de vos clés à l'intérieur : **en cas d'urgence, nous communiquons le code aux services de secours** (Pompiers, SAMU...) pour qu'ils puissent intervenir **immédiatement** chez vous **sans avoir à fracturer votre porte.**



- Prix du coffre : **59 euros**

**A noter : pose intégralement OFFERTE si vous vous équipez en même temps d'une télé-assistance Autonomis.**

**Pose du coffre seul : 80 €.**

## Parce qu'une simple chute ou un malaise peuvent avoir de graves conséquences...

Avec l'âge, le risque de chute augmente très fortement : la force musculaire baisse, la vue baisse, des maladies comme l'ostéoporose ou l'arthrose réduisent notre motricité... Chaque année, **450.000 chutes** donnent ainsi lieu à une intervention de services d'urgence en France.

Les conséquences d'une chute ou d'un malaise **pris en charge trop tardivement peuvent être graves.**

**Grâce au système Autonomis<sup>®</sup>, vous pouvez demander une aide immédiate d'une simple pression du doigt.**



- Les bracelets/pendentifs Autonomis<sup>®</sup> sont équipés de **piles très longue durée** (>3ans).
- **En cas de coupure de courant, le transmetteur continue de fonctionner** : il est équipé d'une batterie qui lui assure jusqu'à 24 heures d'autonomie.
- Le bracelet Autonomis<sup>®</sup> est **100% étanche** : vous pouvez le garder pour **prendre votre douche**.

## Pourquoi Autonomis® est une référence Qualité en télé-assistance :



Tous les conseillers Autonomis sont des **professionnels expérimentés de l'assistance d'urgence et de l'assistance médicalisée.**

Quand vous les contactez, les professionnels Autonomis visualisent instantanément toutes les informations vous concernant. Ils savent vous écouter, poser les bonnes questions et **prendre les décisions les mieux adaptées pour vous aider efficacement et rapidement**

– comme ils le font chaque jour pour des centaines de personnes en France.

Autonomis est **recommandé par de nombreux médecins, para-médicaux et professionnels du médico-social.**

Pour toute demande d'information :

**09 61 39 30 64**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h. Prix d'un appel standard.



Siège social - AUTONOMIS : 26 rue des Amandiers - 92000 NANTERRE